

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1406

Artikel: Solidarité Femmes se présente

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281256>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Solidarité Femmes se présente

Michèle, Corinne, Pika et les autres permanentes de l'association genevoise vivent au rythme de la violence conjugale depuis des années. Et font tout - de l'hébergement au foyer à la permanence téléphonique, en passant par le service de consultation - pour que cela cesse.

Solidarité Femmes Genève et les onze autres centres - deux en Suisse romande et neuf en Suisse alémanique - sont regroupés au sein d'une organisation suisse qui propose rencontres, échanges de savoir et recherches. Parmi les nombreuses prestations de Solidarité Femmes-GE, le Service de consultation (94 bis, rue de la Servette, tél. 022 / 797 10 10), mis en place en mai 1990, offre des entretiens ponctuels, ou un soutien psychosocial à plus long terme, aux femmes cherchant une alternative à la violence, sans toutefois souhaiter un hébergement. Le nombre d'entretiens annuels a doublé (247 en 1991; 501 en 1996). Toute personne concernée par cette problématique peut d'ailleurs y trouver conseils et informations.

A son rôle d'écoute, d'information, de soutien et d'orientation s'ajoute une fonction tout aussi déterminante qui consiste à appeler une réflexion, une prise de conscience et une élaboration de l'expérience vécue de la violence. Ce travail conduit à envisager des stratégies d'action et de nouveaux choix pour la vie future.

Les cas inquiétants

A Solidarité Femmes, les cas de violence les plus inquiétants concernent des femmes qui viennent de quitter le domicile conjugal après une agression physique sérieuse ou des menaces pour leur intégrité (blessures diverses, viol conjugal, menaces de mort avec arme - couteau, arme à feu - obligation imminente de se prostituer, etc.). Le départ est un geste de survie. La violence remonte généralement à plusieurs années, elle a atteint une gravité extrême. Souvent, des mauvais traite-

ments sur les enfants existent, mais les deux partenaires ont fait obstacle à toute intervention extérieure, la femme par peur et honte, l'homme par déni de son comportement autoritaire et violent.

Dès le premier entretien, il s'agit d'assurer un hébergement, c'est-à-dire une mise à l'abri qui permette de sortir de la folie ordinaire et quotidienne de la violence. Le foyer de Solidarité Femmes peut alors être le lieu adéquat où, en plus d'une sécurité accrue (adresse confidentielle, mesures concrètes de sûreté, etc.), le calme, la vie de groupe et la solidarité permettent de retrouver un rythme de vie habituel et de se reconstruire peu à peu.

Le suivi de ces femmes sera un travail de longue haleine, au cours duquel les diverses composantes de la violence conjugale seront abordées, en fonction des besoins (traumatismes physiques et psychologiques, deuil d'une vie familiale difficile à faire, expression des sentiments refoulés, notamment la colère, dissociation entre souvenirs, affects et perceptions, sensation de devenir folle, solitude, angoisse, dépression, etc.). Un travail de réseau avec les divers partenaires concernés s'avérera nécessaire dans la plupart des cas (Service de Protection de la Jeunesse, police, services sociaux, médicaux, juridiques, etc.).

Récit d'Anna

Assise près de moi, les coudes appuyés sur la table, Anna, de sa jolie voix grave, me raconte ses années de mariage... synonyme de violence dès la nuit de noces. Et son désarroi face à ce phénomène: «Je n'ai pas connu la violence chez moi. Fiancé, il était gentil et attentionné, il m'écoutait.» Elle pense qu'elle peut l'aider, lui dit de se soigner. Puis vient le bébé, l'arrivée en Suisse et, avec l'isolement social, les coups qui redoublent. Anna n'accepte pas cette situation, mais elle ne voit pas d'issue sinon la mort, la sienne. Elle tient pour sa fille. «Je la vois sur le sofa, petite, avec sa chaussure à la main pour me défendre... Les enfants souffrent beaucoup de ce genre de situation. D'ailleurs, elle se souvient de choses que j'ai occultées. Une fois, en passant devant un immeuble, elle me dit: «Maman, tu te souviens quand tu étais dans la cave, toute noire?» Un soir, n'en pouvant plus, je m'étais enfuie, cachée au sous-sol. La petite à la main, il m'avait retrouvée blottie dans un coin.»

Un jour, Anna traîne son mari chez un médecin. Résultat - elle en rit, tellement c'est absurde - il réussit à amadouer le praticien, et c'est elle qui ressort avec des calmants. «Voyons, madame, un homme qui pleure ne peut pas être si méchant!»

Et puis, miracle de la vie, Anna, le visage tuméfié et deux dents cassées, ne peut cacher son état à son employeuse, et finalement lui avoue tout: «Cette femme a été un ange, elle m'a sauvée. Elle a téléphoné à Solidarité Femmes, j'ai été hébergée avec ma fille. Je n'ai plus jamais revu mon mari.»

Anna s'en est sortie, elle a fait une formation dans le domaine médical. Mais les bleus à l'âme restent: «Longtemps, je me suis méfiée des gens qui avaient l'air gentil. J'ai essayé des thérapies, mais ça fait trop mal. Depuis que j'ai quitté le foyer, c'est la première fois que j'en reparle en détail. C'est bien, et très dur à la fois.»

Nouveau seuil de violence

Dans l'échelle de gravité, viennent ensuite les femmes qui sont en train de mûrir le projet de mettre un terme à leur situation de couple intolérable. La décision est fréquemment soudaine, en raison d'un nouveau seuil de violence franchi, d'un interdit transgressé, d'un accord tacite ou explicite rompu ou encore d'une prise de conscience que l'histoire se répète et que les enfants commencent à souffrir d'un scénario connu. Le rôle de Solidarité Femmes est de les informer de leurs droits, de les aider à éclaircir leur situation et à sortir de la confusion dans laquelle la violence les plonge, de les soutenir par rapport aux démarches qu'elles effectuent et aux initiatives qu'elles prennent.

Ça ne va plus!

Les femmes qui parlent pour la première fois de la violence qu'elles vivent dans leur couple et/ou leur famille forment la catégorie suivante. Ces femmes vivent dans une grande solitude, souvent depuis des années déjà, s'étant scrupuleusement attachées à cacher, à nier l'enfer quotidien. Leur déni est double, face à l'extérieur et par rapport à elles-mêmes. La famille,

les amis, les services sociaux sont ignorants de la situation, elles-mêmes ne réalisent ni le danger ni la gravité des faits. Lorsqu'elles viennent consulter, elles sont épuisées et désespérées, minées par une violence répétée, régulière, qui ne fait que s'amplifier. Le rôle de Solidarité Femmes est ici de soutenir et de confirmer la justesse de leur sentiment que «ça ne va plus». L'identification d'un cycle de violence et la reconnaissance de son caractère récurrent est pour beaucoup un moment important qui leur fait réaliser qu'elles ne sont pas seules à vivre cela, que la violence conjugale est un phénomène social tout autant que leur problème personnel, et surtout que ce n'est pas un destin inéluctable, que des alternatives existent.

Un petit nombre de femmes s'adressent à Solidarité Femmes avec la demande de rétablir un équilibre perdu dans leur couple. Elles sont généralement isolées, avec un pouvoir économique ou social faible, et souvent étrangères.

En consultation, une énumération des ressources est entreprise (famille, amis, thérapies, foyers d'hébergements, aides sociales ou juridiques). L'histoire de la violence dans le couple ainsi que dans la famille d'origine peut être abordée, son ampleur, ses répercussions, sur la vie professionnelle, la santé de chacun, etc. Les mythes et croyances que chaque femme entretient quant au couple, à la famille, à l'amour et qui exercent une influence insoupçonnée sur sa vie sont explorés, car riches d'enseignements. Il est nécessaire d'en tenir compte dans l'analyse de la réalité et de l'aider à prendre conscience de leur poids par rapport à sa vie actuelle.

Face aux sentiments profonds de désarroi et d'impuissance qui accompagnent ce processus long et ardu, il est essentiel d'entendre d'abord la souffrance vécue pour pouvoir ensuite introduire la notion de choix et d'engagement.

Reconnaître l'autre avec son identité propre, différente de soi, l'aider à rehausser son estime personnelle, lui présenter des alternatives, c'est déjà l'aider à sortir d'une position de victime pour lui donner ensuite accès au sens des responsabilités et, par là, au sentiment d'exister et à la liberté d'être.

Il est important de proposer une aide et un soutien appropriés à toutes les femmes qui le demandent, quel que soit le stade de l'évolution de la violence conjugale et son degré d'intensité et malgré l'incertitude d'une issue à court terme. C'est en ce sens que le service de consultation contribue à réduire les coûts mal définis, certes, mais considérables, de la violence conjugale, aussi bien sur le plan humain qu'au niveau économique.

**Morceaux choisis,
tirés d'un Rapport annuel
de Solidarité Femmes Genève**

Photo: Sylvie d'Andréa



La police collabore

Pascal Borgeat, l'officier psychologue de la police genevoise, est du genre optimiste: «La police genevoise évolue, comme la société, les rapports entre les gens ont changé. Il y a plus de femmes et ça fait bouger les mentalités. Bien sûr, peu de femmes sont cadres supérieures. Cependant, on vient d'engager une juriste et une psychologue à mi-temps. Je trouve cela très bien.»

Mentalité toujours, le temps où le thème des femmes battues prêtait à sourire est révolu: «Tous les policiers n'ont pas la même sensibilité. Le policier doit avoir dans ce domaine un regard plus élaboré que Monsieur tout le monde, une prise de recul. Mais les cours d'information globale sur les violences conjugales et sexuelles donnés en 1991 lors de l'entrée en vigueur de la LAVI (Loi d'aide aux victimes d'infraction) ont porté leurs fruits. Ces thèmes sont abordés dans la formation continue et dans les écoles de police. Le travail en réseau avec les associations comme Solidarité Femmes, Viol-Secours ou le centre LAVI se fait correctement. La prise de conscience qu'il faut agir de manière très ferme est générale.»

Encore faut-il pouvoir le faire. En effet, le policier genevois ne peut pas débouler chez des gens et arrêter l'homme violent. Il faut le flagrant délit, ou tout au moins le dépôt de plainte de la femme. «Pour rendre la police plus efficace dans ce domaine, il nous faudrait plus de compétences, comme dans le cas de Duluth.» Il s'agit d'un modèle d'intervention qui s'est imposé sur le plan international: le Domestic Abuse Intervention Project (DAIP), mis en place depuis 1981 à Duluth, au Minnesota (USA). Il préconise un renforcement de l'action des instances judiciaires et policières en accord avec les autorités et des institutions privées. Son objectif: offrir à la victime une protection sociale optimale et pénaliser l'agresseur pour qu'il en vienne à assumer ses responsabilités.

Pascal Borgeat poursuit: «Nous étudions tous ces paramètres dans un groupe de travail composé de représentant-e-s de la justice, des services sociaux, de Solidarité Femmes, d'un Groupe pour hommes violents et d'autres institutions intéressées à la question de la police.» Ce groupe est dirigé par Marianne Frischknecht, déléguée genevoise à l'égalité.

Contact: tél. 022 / 301 37 00.

Lorsqu'il bat sa femme, l'homme perd momentanément le contrôle de lui-même. Il ne sait pas ce qu'il fait.

Faux!

La violence conjugale fait partie d'une stratégie volontaire de domination. Il ne s'agit pas d'une perte de contrôle mais, au contraire, d'un moyen de contrôle de l'homme sur la femme.

**ASSOCIATION CAMPAGNE
CONTRE LA VIOLENCE
CONJUGALE**

c/o Bureau de l'égalité des droits
entre homme et femme
Rue de la Tannerie 2
1227 CAROUGE

Téléphone 022 - 301 37 00
Fax 022 - 301 37 92